

Ce communiqué ne doit pas être diffusé, publié ou distribué, directement ou indirectement, au sein ou en destination des Etats-Unis d'Amérique, du Canada, de l'Australie ou du Japon.

Montpellier
Le 20 janvier 2021
18:45 CET



EMISSION D'UNE 5^{ème} TRANCHE D'OCA DE 3 M€

DEINOVE renforce sa trésorerie pour financer la poursuite de l'essai clinique de DNV3837 dans le traitement des infections gastro-intestinales sévères causées par *Clostridiodes difficile*

DEINOVE (Euronext Growth Paris : ALDEI), société de biotechnologie française pionnière dans l'exploration et l'exploitation de la biodiversité bactérienne pour relever le défi urgent et planétaire de la résistance aux antimicrobiens, annonce ce jour l'émission d'une 5^{ème} tranche d'obligations convertibles en actions nouvelles (les "OCA") dans le cadre de l'accord conclu le 9 juillet 2019¹ avec le fonds European Select Growth Opportunities Fund (l'"Investisseur") relatif à un financement par voie d'émission d'OCA pour un montant nominal maximal de 15 millions d'euros, avec 6,5% de décote faciale lors de la conversion en actions, sans intérêt et sans bons de souscription d'actions attachés, sur une durée maximale de 24 mois.

Cette 5^{ème} tranche est composée de 300 OCA d'une valeur nominale de 10.000 euros chacune, représentant un montant global de 3.000.000 d'euros, intégralement souscrite par l'Investisseur ce jour, conformément au contrat conclu le 9 juillet 2019.

Les caractéristiques des OCA et leur impact dilutif théorique sont détaillés dans le communiqué de presse en date du 9 juillet 2019. DEINOVE rappelle que les 220 OCA émises dans le cadre de la 1^{ère} tranche, les 100 OCA émises dans le cadre de la 2^{ème} tranche et les 150 OCA émises dans le cadre de la 3^{ème} tranche ont été intégralement converties. 16 OCA restent à convertir sur les 150 émises dans le cadre de la 4^{ème} tranche.

L'objectif de cette émission pour DEINOVE est de financer la poursuite de l'essai clinique de Phase II aux Etats-Unis testant DNV3837, son candidat antibiotique le plus avancé dans le traitement des infections gastro-intestinales sévères causées par *Clostridiodes difficile*.

Il est par ailleurs rappelé que DEINOVE et l'Investisseur ont conclu en date du 2 avril 2020 un avenant au contrat conclu le 9 juillet 2019².

¹ [Communiqué de presse en date du 9 juillet 2019 disponible sur le site internet de la Société](#)

² [Communiqué de presse en date du 3 avril 2020 disponible sur le site internet de la Société](#)

Ce communiqué ne doit pas être diffusé, publié ou distribué, directement ou indirectement, au sein ou en destination des Etats-Unis d'Amérique, du Canada, de l'Australie ou du Japon.

Montpellier
Le 20 janvier 2021
18:45 CET



A PROPOS DE DEINOVE

DEINOVE est une société de biotechnologie française pionnière dans l'exploitation d'un domaine du vivant à 99,9% inexploré : la « matière noire microbienne ». En révélant le potentiel métabolique de bactéries rares ou considérées jusqu'à présent comme incultivables, elle s'attaque à un défi sanitaire et économique d'échelle planétaire : la résistance aux antimicrobiens.

Les nouvelles molécules identifiées et développées par DEINOVE ciblent ainsi les super-pathogènes (microbes devenus résistants à un ou plusieurs antimicrobiens) à l'origine de maladies infectieuses potentiellement mortelles qui se répandent désormais à grande vitesse.

Cette approche de rupture a donné naissance à l'une des toutes premières plateformes de micro-biotechnologie spécialisée au monde et une collection unique de près de 10 000 souches rares et de milliers d'extraits bactériens. Aujourd'hui, DEINOVE conduit plusieurs programmes de développement dont l'essai clinique de Phase II de son premier candidat antibiotique dans les formes sévères d'infections à *Clostridioides difficile*, l'une des premières urgences mondiales. La Société a aussi développé de nouvelles micro-usines bactériennes qui répondent à l'autre enjeu de la course aux antimicrobiens : la production industrielle de ces composés rares, peu concentrés et aux structures chimiques souvent trop complexes pour être générés par synthèse chimique.

Basée au cœur du parc Euromédecine de Montpellier, DEINOVE est cotée sur EURONEXT GROWTH® (ALDEI – code ISIN FR0010879056) depuis 2010. La Société compte une équipe de plus de 50 personnes et s'appuie sur un réseau de partenaires académiques, technologiques, industriels et institutionnels de rang mondial.

CONTACTS

Investisseurs

Mario Alcaraz

Directeur Administratif et Financier

+33 (0)4 48 19 01 00

ir@deinove.com

Médias

ATCG Partners – Marie PUVIEUX

+33 (0)9 81 87 46 72 / +33 (0)6 10 54 36 72

communication@deinove.com

Visitez www.deinove.com

